

aux deux principales indications à remplir en pareilles circonstances : elle atténue à la fois l'hyperthermie et l'auto-intoxication.

Aussi bien, la notion de l'influence dépressive qu'exerce la saignée sur la calorification, remonte aux âges les plus reculés de la médecine. D'autre part, des recherches expérimentales, qui datent du dernier siècle, nous ont révélé dans les émissions sanguines un moyen, aussi énergique que rapide, de remédier aux auto-intoxications, et sur ce chapitre, l'observation clinique a corroboré les enseignements de l'expérimentation. La saignée figure en tête des moyens d'urgence à mettre en œuvre pour dissiper les manifestations de l'urémie à forme convulsive. A ce propos, le professeur Ch. Bouchard a fait remarquer, dans ses leçons sur les auto-intoxications, qu'une saignée de 32 grammes soustrait à l'organisme autant de matières extractives que 280 grammes de liquide diarrhéique et que 100 litres de sueur.

Il y a tout avantage à faire suivre la saignée, d'une injection de sérum artificiel, ou d'eau salée (7, 6 à 0,9 0/0), quand les circonstances le permettent, c'est-à-dire quand on a sous la main tout ce qu'il faut *ad hoc*. Dans un opuscule récent, le Dr. Bonnette a préconisé la saignée suivie d'une injection de sérum artificiel comme le moyen héroïque par excellence pour combattre les accidents causés par le coup de chaleur.

Une fois le malade hors de danger, on s'occupera de le faire transporter à son domicile, ou dans un hôpital ou dans une maison voisine, de telle sorte qu'il soit assuré de recevoir les soins ultérieurs que nécessite son état. Les bains seront continués, si cela se peut, mais on recommandera d'élever progressivement leur température, jusqu'à les faire prendre tièdes. Autant que possible, le malade devra être installé dans une chambre bien aérée, loin de tout bruit. Il sera maintenu au repos absolu. On lui prescrira une alimentation légère, et comme boisson, du lait coupé d'eau de Vichy, ou de la limonade citrique. On interdira toute boisson alcoolique.

Quand la forme psychopathique est en jeu, l'internement du malade dans un asile spécial s'impose parfois comme une nécessité.